



PSYCHOLOGIE

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

MENTION
« Psychologie : Neuropsychologie »

MASTER 1
NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Pauline Narme
Responsable du parcours

Alma Guilbert
Directrice des études

ANNEE UNIVERSITAIRE
2026-2027

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
<https://psychologie.u-paris.fr>

Rentrée premier semestre – 14/09/2026

Réunion de rentrée le jeudi 10/09/2026 à 16H

Début des cours le mercredi 16/09/2026 à 8H30

Semaine de suspension : 26/10/2026

Rentrée deuxième semestre – 18/01/2027

Semaine de suspension : 15/02/2027

VACANCES UNIVERSITAIRES

Fin d'année : du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 inclus

Printemps : du samedi 3 avril 2027 au dimanche 18 avril 2027 inclus

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Dina BEN SALHA

Bureau 2053 (2ème étage)

Tél : 01.76.53.31.11

dina.ben-salha@u-pariscite.fr

BUREAU DES STAGES

Xavier DIDIN

Bureau 2048 (2ème étage)

bureau-des-stages.psycho@u-pariscite.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9H-19H30 - Samedi : 10H -17H (attention l'institut n'est pas ouvert tous les samedi, cf. calendrier d'ouverture en ligne)

<https://u-paris.fr/bibliotheques/bu-henri-pieron/>

IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Prendre contact avec equipe.pieron.dbm@listes.u-pariscite.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe.

Après avoir effectué votre 1^{ère} inscription à UPCité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** et la consulter régulièrement car certaines informations vous seront adressées uniquement par ce moyen.

Charte pédagogique *(en attente de vote des MCC)*

Règles pour les absences (en cours magistral ET en TD).

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières (notamment présence d'un PAEH), adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte des situations individuelles. **Il appartient aux étudiants de faire connaître et justifier leur situation et son évolution.**

Pour l'intégralité des enseignements, une assiduité est attendue. Toute absence à un enseignement soumis à obligation de présence doit être justifiée. En cas d'absences répétées, mêmes justifiées (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury), compromettant le suivi pédagogique ou l'évaluation des compétences, le jury peut apprécier la situation de l'étudiant-e et décider, le cas échéant, d'une défaillance dans l'UE ou l'ECUE concernée. La défaillance empêche la validation de l'UE ou ECUE, du bloc et du semestre par compensation.

En ce qui concerne le cas particulier des contrôles continus :

1. Absence sans justificatif :

Pour les contrôles continus toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera déclaré défaillant.

2. Absence avec justificatif :

Les justificatifs d'absence (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury) doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours et à l'attention des responsables du parcours dans un délai de 8 jours l'épreuve. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure ayant empêché leur remise dans les délais (longue maladie, hospitalisation, ...).

Lorsque l'absence est dûment justifiée, les responsables de la formation, en accord avec les responsables de l'enseignement concerné, organisent une épreuve de substitution. Cette épreuve de substitution peut prendre une forme différente de celle initialement prévue et elle peut porter sur l'ensemble des contenus pédagogiques dispensés.

En cas de situation empêchant l'organisation d'une épreuve de substitution, les responsables de la formation, en accord avec les responsables de l'enseignement concerné, peuvent exceptionnellement décider de neutraliser la note correspondant à l'épreuve manquée.

Lorsque les absences justifiées portent sur une part substantielle des évaluations, le jury apprécie la possibilité d'évaluer les compétences acquises et peut, le cas échéant, prononcer une défaillance. La défaillance empêche la validation de l'UE ou ECUE, du bloc et du semestre par compensation. En cas d'absence à la moitié ou plus des contrôles continus en termes de coefficients, la note « 0 » pourra être attribuée à ces contrôles.

Pour un bon fonctionnement intérieur

Un effort de **ponctualité** est demandé, par courtoisie pour l'enseignant ainsi que pour les autres étudiants qui assistent au cours. De même, **l'usage du téléphone portable doit être limité** sur les temps réservés aux enseignements.

Pour rappel, la prise de note est une étape essentielle qui contribue significativement à l'acquisition des connaissances, et réduit par conséquent le temps ultérieur nécessaire à l'apprentissage. Une **prise de note individuelle et manuscrite** est donc vivement recommandée.

Pour rappel également, le plagiat constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle. Les étudiants seront sensibilisés en début d'année aux risques encourus en cas d'infraction. Par ailleurs, l'intelligence artificielle est un outil d'assistance intéressant mais qui ne peut, en aucun cas, **remplacer la part de réflexion et de créativité de l'étudiant**. Pour ces deux ans, les étudiants signeront lors des inscriptions administratives une **charte d'intégrité intellectuelle**.

Présentation générale

Le parcours « Neuropsychologie clinique » a pour vocation de former des **psychologues** spécialisés en neuropsychologie de l'adulte et de l'enfant. Cette formation vise à faire acquérir une compétence professionnelle de haut niveau et allie la recherche et l'intervention dans le domaine de la neuropsychologie.

Orientations scientifiques et professionnelles de la formation

La neuropsychologie est la discipline qui étudie les troubles des comportements cognitifs et émotionnels en rapport avec les structures cérébrales. Cette discipline est née au chevet des patients et poursuit une perspective clinique de type évaluation à visée diagnostique (identification et description des déficits et des handicaps) et thérapeutique (évaluation des traitements, soutien et accompagnement, rééducation et insertion familiale et sociale). La neuropsychologie contribue également à l'élaboration des connaissances sur les bases cérébrales des comportements et sur l'architecture cognitive. Les enseignements concernent les troubles acquis (pathologies vasculaires, traumatiques, infectieuses, métaboliques, toxiques, neuro-évolutives) et les troubles de la maturation cognitive en lien avec les pathologies cérébrales neurodéveloppementales (épilepsie, malformations cérébrales, syndromes neurogénétiques, paralysie cérébrale, etc.), mais aussi les troubles associés à des pathologies psychiatriques. Le programme traite ainsi différentes sous disciplines de la neuropsychologie et permet aux diplômés d'exercer dans de nombreux secteurs hospitaliers ou dans des institutions non médicalisées. Le cursus propose une formation étroitement articulée à la recherche avec la perspective d'une poursuite possible en doctorat.

Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation

Connaissances principales :

- dans le domaine de la neuropsychologie (syndromes régionaux et lésions cérébrales, repérage et interprétation des troubles, modèles théoriques) et des neurosciences (bases cérébrales) ;
- les syndromes cliniques en neuropsychologie de l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée ;
- les méthodes d'évaluation neuropsychologique et de remédiation ;
- les grandes fonctions cognitives ; le développement neurocognitif et ses troubles ;
- les fondamentaux de la psychométrie
- la psychopathologie ; les liens entre cognition et émotion ; les troubles psychopathologiques associées aux maladies neurologiques ; les troubles cognitifs dans les pathologies psychiatriques
- les outils méthodologiques de la formation à la recherche.

Compétences spécifiques :

- conduire des entretiens adaptés aux personnes et situations rencontrées ; capacités d'écoute et d'empathie
- réaliser un profil cognitif et faire le lien avec les lésions cérébrales /l'activité fonctionnelle cérébrale / le profil psychopathologique, etc.
- mener une évaluation comprenant le choix et l'utilisation des tests, l'interprétation des résultats, la formulation d'hypothèses diagnostiques
- présenter et expliquer les troubles aux patients et sa famille, rédiger et communiquer des rapports écrits liés à l'évaluation du patient
- faire le lien entre les dysfonctionnements émotionnels et la cognition
- élaborer des propositions d'interventions, de remédiations cognitives
- situer son travail dans un contexte réglementaire, institutionnel, éthique et déontologique
- participer à des activités de recherche.

Organisation pédagogique générale

Le diplôme s'organise sur deux années conçues pour proposer un ensemble cohérent et progressif sous la forme d'une formation théorique et pratique. Chaque semestre comporte **12 semaines de cours**. En M1, les enseignements se déroulent sur **3 jours (mercredi, jeudi et vendredi)** de façon à faciliter la réalisation des travaux personnels et le stage (sur la base de 200h). Cette première année permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances fondamentales dans le domaine de la neuropsychologie et les prérequis méthodologiques nécessaires aux pratiques professionnelles et de recherche. La formation comporte des UEs obligatoires (dont certaines sont mutualisées avec le parcours de Psychologie Gérontologique) ou à choix.

Pour obtenir le M1 Neuropsychologie, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE

M1S1 : 223h d'enseignements hors stage

1 Bloc de 5 UEs obligatoires (seules UEs se compensant entre elles)

- Théories et modèles cognitifs (6 ECTS)
- Neuroanatomie et neuroimagerie fonctionnelles (3 ECTS)
- Neuropsychologie de l'enfant 1 : évaluation et troubles neurodéveloppementaux (6 ECTS)
- Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 1 (6 ECTS)
- Statistiques appliquées (3 ECTS)

1 Bloc UE Stage de 3 ECTS

- Projet de stage (3 ECTS)
- Atelier Réglementation, éthique & déontologie 1 (sur validation)

1 Bloc UE Recherche 1 (3 ECTS)

- Travail d'études et Recherche 1 (3 ECTS)
- Pratiques scientifiques (sur validation)

2^{ÈME} SEMESTRE

M1S2 : 173h d'enseignements hors stage

1 bloc de 4 UEs obligatoires (seules UEs se compensant entre elles)

- Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 2
- Évaluation neuropsychologique de l'adulte à la personne âgée
- Psychopathologie cognitive
- Anglais et communication scientifique

+1 UE obligatoire à choix de 3 ECTS

- Prévention et accompagnement (UE de spécialité) OU
- Sport OU
- Engagement étudiant

1 bloc UE Stage (6 ECTS)

- Supervision de stage 2 (sur validation)
- Stage clinique (rapport de stage)
- Atelier Réglementation, éthique & déontologie 2 (sur validation)

1 bloc UE Recherche (6 ECTS)

- Travail d'études et Recherche 2 (6 ECTS, mémoire et soutenance)
- Méthodologie de la recherche et nouvelles technologies (sur validation)

Listes des UE, volumes horaires et Modalités de Contrôle de Connaissances du parcours

S1	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE1 (Bloc1)	Théories et modèles cognitifs	6	48		100%	
UE2 (Bloc1)	Neuroanatomie et neuroimagerie fonctionnelles	3	36		100%	
UE3 (Bloc1)	Neuropsychologie de l'enfant 1 : évaluation et TND	6	24	24	100%	
UE4 (Bloc1)	Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 1	6	24	18	100%	
UE5 (Bloc1)	Statistiques appliquées	3	10	14	100%	
UE6 (Bloc2)	Projet de stage Atelier Réglementation, éthique & déontologie 1	3		10 3	Rapport Validation	
UE7 (Bloc3)	Pratiques scientifiques Travail d'études et Recherche 1	3		12	Validation Mémoire	
Totaux (ects / heures)		30	142	81		
Volume horaire Total (Hors stage)			223			

S2	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE1 (Bloc1)	Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 2	3	24		100%	
UE2 (Bloc1)	Évaluation neuropsychologique de l'adulte à la personne âgée	6	24	24		100%
UE3 (Bloc1)	Psychopathologie cognitive	3	24		100%	
UE4 (Bloc1)	Anglais et communication scientifique	3	10	14	100%	
UE5 (Bloc1) <u>Au choix</u>	(1) Prévention & accompagnement (2) Engagement étudiant (3) Sport	3	24		100%	
UE6 (Bloc2)	Supervision de stage 2 Stage 2 (stage & rapport de stage) Atelier Réglementation, éthique & déontologie 2	6		12 3	Validation Rapport Validation	
UE7 (Bloc3)	Travail d'études et Recherche 2 Méthodologie de la recherche et nouvelles technologies	6	4	10	Mémoire Validation	
Totaux (ects / heures)		30	110	63		
Volume horaire Total (Hors stage)			173			

PREMIER SEMESTRE

UE1 (Bloc 1) - Théories et modèles cognitifs **(Responsable : Alma Guilbert)**

Résumé : Le cours présente les principales théories cognitives en lien avec la neuropsychologie. Il comprend une présentation des théories cognitives dans les domaines de l'attention, des fonctions exécutives, de la mémoire épisodique et sémantique, de la perception visuelle, des fonctions spatiales et corporelles, du langage et de la gestualité.

Compétences visées : Compréhension de l'importance d'un cadre théorique dans l'interprétation des déficits neuropsychologiques et dans l'utilisation des outils d'évaluation de ces déficits.

Cours Magistral : *Mercredi 8H30-10H30 et 10H45-12H45*

UE2 (Bloc 1) – Neuroanatomie et neuroimagerie fonctionnelles **(Responsable : Elodie Bertrand)**

Résumé : Le cours présente les notions de base sur le fonctionnement et l'anatomie d cerveau. Il présente les différentes régions cérébrales impliquées dans les grandes fonctions cognitives.

Compétences visées : Compréhension de l'organisation cognitive en référence aux bases anatomo-fonctionnelles du cerveau.

Cours Magistral : *Jeudi 9H-12H (CM)*

UE3 (Bloc 1) – Neuropsychologie de l'enfant 1 : évaluation et troubles neurodéveloppementaux **(Responsable : Alma Guilbert)**

Résumé : Ce cours présente les spécificités et principes d'évaluation neuropsychologique chez l'enfant et l'adolescent. Il présente également les principaux troubles neurodéveloppementaux (sémiologie clinique, critères et démarche diagnostiques, éventuels outils d'évaluation spécifiques).

Compétences visées : Connaître les spécificités liées à la dynamique du développement pour l'analyse des troubles en neuropsychologie de l'enfant. Connaître les principaux outils d'évaluation chez l'enfant et l'adolescent, ainsi que leurs principes d'administration, de cotation et d'interprétation. Savoir rechercher et reconnaître les principaux symptômes des troubles neurodéveloppementaux dans une perspective d'orientation diagnostique.

Cours Magistral : *Vendredi 8H30-10H30*

TD : *Vendredi 10H45-12H45*

UE4 (Bloc 1) – Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 1

(Responsable : Alma Guilbert)

Résumé : Ce cours présente la démarche de l'évaluation neuropsychologique ainsi que de la réhabilitation cognitive chez l'adulte. Il s'agit également de présenter quelques grands facteurs pouvant interférer avec la prise en charge dans ce contexte (anxiété, dépression, troubles de la motivation). Ce cours présente également la sémiologie clinique associée aux principales étiologies des troubles neuropsychologiques d'origine neurologique chez l'adulte (e.g. traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral, sclérose en plaques).

Compétences visées : Connaître les caractéristiques neuropsychologiques liées aux différentes pathologies présentées. Savoir les rechercher et reconnaître afin d'orienter et/ou adapter au mieux l'accompagnement des patients.

Cours Magistral : *Mercredi 13H30-15H30*

TD : *Mercredi 15H45-17H45*

UE5 (Bloc 1) – Statistiques appliquées

(Responsable : Sara Salgues)

Résumé : Ce cours présente aux étudiants les grands principes des analyses de données quantitatives et qualitatives les plus communément utilisées en psychologie cognitive et en neuropsychologie. Ce cours présente les conditions d'application de ces analyses et la pertinence des différentes analyses en fonction de la question de recherche, des caractéristiques des données recueillies. Il a également pour objectif de présenter les possibilités statistiques s'appliquant aux faibles échantillons ou encore aux études de cas.

Compétences visées : savoir réaliser des statistiques descriptives, manipuler des bases de données sur JASP, connaître la démarche de l'inférence statistique, savoir choisir et appliquer des analyses appropriées aux caractéristiques des données pour répondre à une hypothèse, savoir interpréter les résultats et rédiger des conclusions selon les normes scientifiques, développer un regard critique sur la pertinence des analyses statistiques.

Cours Magistral : *Vendredi 13H30-15H30 (semaines 1 à 5)*

TD au choix : (1) *Jeudi 15H15-17H15 (semaines 6 à 12)*

(2) *Vendredi 13H15-15H15 (semaines 6 à 12)*

UE6 (Bloc 2) – Stage 1

(Responsable : Pauline Narme)

Cette UE est composée du TD de Projet de stage et d'un atelier de Réglementation, éthique & déontologie.

Projet de stage

Ce TD vise à accompagner les étudiants dans la recherche de stage, l'élaboration du projet de stage et ses objectifs, à les aider à comprendre le fonctionnement de leur structure d'accueil ainsi que les missions du tuteur de stage. Les échanges dans ce TD participent grandement à l'accompagnement des étudiants dans le développement de leur réflexion sur l'expérience de terrain.

TD : *Jeudi 13H-15H (5 séances)*

Atelier Réglementation, éthique & déontologie 1

Cet enseignement vise de manière générale à sensibiliser les étudiants aux questionnements éthiques et/ou déontologiques pouvant être rencontrés dans leur pratique professionnelle. Ce premier atelier sera davantage dédié au cadre réglementaire encadrant la profession de psychologue.

Un créneau de 3h dans le semestre : ***date à confirmer** (L. Kasmi)*

La présence est obligatoire. En cas d'empêchement exceptionnel, l'étudiant remettra un travail écrit sur une question éthique à partir d'une bibliographie qui lui sera proposée.

UE7 (Bloc 3) – Recherche 1

Pratiques scientifiques (resp : Elodie Bertrand)

Ce TD vise à maîtriser les principes de bases de l'écriture et de la présentation scientifique, et à acquérir les bases de la méthodologie de la recherche et des principes de diffusion de la recherche. Il vise également à développer un esprit critique concernant les choix méthodologiques des articles publiés.

TD : *Jeudi 13H-15H (6 séances)*

Travail d'études et de Recherche 1 (resp : Sara Salgues & Pauline Narme)

Le TER (Travail d'études et de Recherche) est suivi parmi les thèmes de recherche proposés par les enseignants-chercheurs habilités pour le parcours (cf. brochure des TER). **Avant le début des enseignements**, l'étudiant prend contact avec le/la directeur/trice du TER qui l'intéresse en indiquant ses motivations pour la thématique. Après accord de l'enseignant, la supervision du TER s'effectue lors de rdv individuels (ou en petit groupe de 2-3 maximum), dont les dates et heures sont fixées avec le directeur au gré de l'avancement du travail. Un rapport intermédiaire est demandé à l'étudiant en fin de semestre 1. Il correspond à une synthèse de la littérature et une annonce de la problématique de recherche (sur le modèle d'une introduction d'article scientifique).

DEUXIEME SEMESTRE

UE1 (Bloc 1) – Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 2

(Responsable : Pauline Narme)

Résumé : Ce cours présente les critères diagnostiques et la sémiologie clinique associée aux principales pathologies psychiatriques chez l'adulte. Il présente également des connaissances de base en pharmacologie ainsi que la sémiologie clinique et les répercussions cognitives de certaines affections somatiques et/ou rencontrées dans des services spécialisés (e.g. oncologie, douleur chronique).

Compétences visées : Connaître les caractéristiques neuropsychologiques liées aux différentes pathologies présentées. Savoir les rechercher et reconnaître afin d'orienter et/ou adapter au mieux l'accompagnement des patients. Connaître les principales répercussions cognitives liées à certains traitements pharmacologiques.

Cours Magistral : *Mercredi 13H-15H (et certaines dates 15H15-17H15)*

UE2 (Bloc 1) – Évaluation neuropsychologique de l'adulte à la personne âgée

(Responsables : Pauline Narme & Elodie Bertrand)

Résumé : Cet enseignement a pour objectif de former les étudiants à la conduite du bilan neuropsychologique chez l'adulte et la personne âgée dans un contexte d'évaluation à visée diagnostique. Ce cours présente les principaux outils permettant d'évaluer les différentes fonctions cognitives, leur procédure (administration, cotation, interprétation), leurs forces et leurs limites.

Compétences visées : connaissance des tests, orientation du choix des épreuves, lecture critique des qualités psychométriques des tests, standardisation, interprétation des profils de performances, connaissance des limites des tests.

Cours Magistral : *Jeudi 8H30-10H30*

TD : *Jeudi 10H45-12H45*

UE3 (Bloc 1) – Psychopathologie cognitive

(Responsable : Alexia Baudouin)

Résumé : La psychopathologie cognitive utilise les concepts et les méthodes de la psychologie et neuropsychologie cognitive afin d'étudier les dysfonctionnements de la cognition qui accompagnent les troubles psychiatriques.

Ce cours présente cette approche et l'illustre dans différents domaines de la psychopathologie (dépression, troubles bipolaires, troubles obsessionnels compulsifs...)

Objectifs pédagogiques : connaître les concepts et les méthodes utilisées par la psychopathologie cognitive afin d'étudier les dysfonctionnements de la cognition qui accompagnent les troubles psychiatriques. Connaître les hypothèses explicatives du fonctionnement cognitif des patients.

Compétences visées : développer des capacités d'analyse et de réflexion critiques des données scientifiques actuelles du domaine et savoir les utiliser en pratique clinique d'évaluation et de prise en charge. Exemples de thématiques : dépression, troubles anxieux, schizophrénie.

Cours Magistral : *Jeudi 15H15-17H15*

UE4 (Bloc 1) – Anglais scientifique

(Responsable : Elodie Bertrand)

Résumé : Ce cours présente les conventions liées à la communication scientifique en anglais. Les étudiants réalisent ensuite un exposé de leur travail de recherche. L'intégralité de l'UE est réalisée en anglais. La validation de cette UE est basée sur une assiduité obligatoire et la réalisation de l'exposé.

Compétences visées : Savoir adapter son support de communication (forme et contenu) selon le mode de communication scientifique choisi, développer ses compétences de communication et d'utilisation de la langue anglaise pour véhiculer un message scientifique.

Cours Magistral : *Jeudi 13H-15H (2 séances) et Vendredi 10H45-12H45 (3 séances)*
TD : *Jeudi 13H-15H (7 séances)*

UE5 (Bloc 1) – Prévention & accompagnement

(Responsables : Alexia Baudouin & Pauline Narme)

Résumé : Cet enseignement est une introduction aux différents types de prévention et d'accompagnement de personnes avec ou sans troubles cognitifs (e.g. rôle des facteurs environnementaux sur la santé physique & mentale ; rôle de médiateurs comme la musique ou l'activité physique dans la prévention et l'accompagnement dans différents contextes ; prévention de l'épuisement professionnel).

Cours Magistral : *Vendredi 10H45-12H45 (certaines dates de 8H30 à 10H30 ou de 8H30 à 12H45)*

*Pour cette UE5 uniquement, les étudiants ont la possibilité de suivre une autre UE proposée par Université Paris Cité, en particulier Engagement étudiant ou Sport à la place de l'UE Prévention & accompagnement. Pour les étudiants qui seraient intéressés par cette possibilité, **cela doit se faire en concertation avec l'équipe pédagogique.***

UE6 (Bloc 2) – Stage 2

(Responsable : Pauline Narme)

Cette UE est composée (i) du TD de supervision de stage 2, de la validation du stage sur le terrain et du rapport de stage final ; et d'un TD de Réglementation, éthique & déontologie.

Supervision de stage 2

Ce TD est assuré par un professionnel et vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur réflexion en lien avec leur future profession. Ce TD permet aux étudiants d'échanger sur les situations cliniques rencontrées sur le terrain, de pouvoir échanger sur leurs difficultés éventuelles, de pouvoir progressivement évoluer dans leur position professionnelle.

Compétences visées : Analyse de la pratique, mise en situation, élaboration réflexive sur les situations rencontrées (patients, familles, point de vue institutionnel), et sur son positionnement en tant que futur psychologue.

TD au choix : (1) *Mercredi 17H30-19H30 (Groupe 1 – A. Cordière)*
(2) *Jeudi 17H30-19H30 (Groupe 2 – J. Palisson)*

Dates à confirmer ultérieurement

Atelier Réglementation, éthique & déontologie 2

Cet enseignement vise de manière générale à sensibiliser les étudiants aux questionnements éthiques et/ou déontologiques pouvant être rencontrés dans leur pratique professionnelle. Ce second atelier introduira progressivement des questionnements déontologiques autour de différents cas cliniques.

Un créneau de 3h dans le semestre : *jour & horaire à confirmer*****

La présence est obligatoire. En cas d'empêchement exceptionnel, l'étudiant remettra un travail écrit sur une question éthique à partir d'une bibliographie qui lui sera proposée.

UE7 (Bloc 3) – Travail d'études et Recherche 2 **(Responsables : Sara Salgues & Pauline Narme)**

Cette UE est composée (i) du TD de Méthodologie de la recherche et nouvelles technologies ; et de Travail d'études et de Recherche 2 (TER 2)

Méthodologie de la recherche et nouvelles technologies

Cet enseignement vise à faire découvrir aux étudiants l'utilisation de nouvelles technologies et leur application dans le domaine de la recherche en neuropsychologie. Après un abord théorique de ces applications, les étudiants seront formés aux compétences de base permettant de développer un environnement virtuel.

TD : Vendredi 13H-15H

Travail d'études et Recherche 2

Ce travail s'inscrit dans la suite logique du TER 1 du premier semestre. Il aboutit à la conduite d'un travail expérimental avec recueil et analyse de données chez des participants **indemnes de pathologie**.

Un mémoire de recherche est demandé à l'étudiant en fin d'année, selon le format classique d'un article scientifique. Ce mémoire de recherche sera également présenté à l'oral au cours d'une soutenance, en présence d'un jury composé du directeur de recherche, d'un autre enseignant-chercheur de l'université « rapporteur », et du responsable de l'UE.

Compétences visées : Comprendre, acquérir et maîtriser les différentes étapes de la recherche scientifique

Liste des thèmes de TER de M1 NEUROPSYCHO

(voir annexe)

UE STAGE

En M1, le stage est un élément obligatoire de la formation : sur la base de 200 heures en vue de la réalisation de 500 heures de stage au minimum au cours du cursus master pour l'accès au titre de psychologue.

L'étudiant est acteur de sa démarche de recherche et de préparation de son stage, car celle-ci constitue un des éléments de la formation. L'équipe pédagogique, en appui sur le service du **Bureau des stages**, a la responsabilité de la validation des lieux de stage en lien avec les objectifs de formation et les compétences recherchées. **Le stage dit obligatoire (comptant pour la validation des heures d'accès au titre) ne peut être réalisé dans un cabinet libéral (tout autre type d'institution sera considéré). Le tuteur de stage doit avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle.**

Le formulaire de projet de stage – à adresser par mail à Pauline Narme - **doit être validé avant la création de la convention de stage.** La convention de stage précise les objectifs du stage et les missions. **Le stage ne peut débuter qu'après la signature de toutes les parties** (étudiant, enseignant-référent, organisme d'accueil, et enfin l'Université). Les étudiants ont un enseignant « référent » qu'ils peuvent contacter s'ils rencontrent des difficultés au cours du stage. Une grille d'évaluation de stage permet un bilan à mi-parcours en liaison avec le tuteur de stage.

Au premier semestre, les étudiants suivent le TD de projet de stage (assiduité obligatoire) et remettent un rapport qui précise leur projet de stage avec ses objectifs, la présentation de la structure d'accueil et une première réflexion à partir des situations observées sur le terrain.

Au second semestre, les étudiants suivent le TD de supervision de stage (validation avec assiduité obligatoire). A la fin du semestre, ils rendent un rapport de stage sur leur expérience de stage. Conjointement, les étudiants remettent une attestation motivée du tuteur de stage. L'équipe pédagogique fournit une grille d'évaluation qui permet de faire un bilan des activités et compétences sollicitées au cours du stage.

Obtention des Unités d'Enseignement (UE) et validation des semestres (session unique)

L'évaluation prend des formes variées (épreuves écrites, présentations orales, travaux personnels, rapport de stage, mémoire de recherche, examens finaux). La plupart des UE sont en contrôle continu à 100%.

Il existe des règles d'obtention spécifiques : note seuil de 7/20 pour les UE des blocs théoriques (dits « bloc 1 ») et note seuil de 10/20 aux UE Stage et Recherche.

Règles de compensation : l'ensemble des UE théoriques (au sein des blocs dits « bloc 1 » pour le 1^{er} semestre par exemple) se compensent entre elles mais elles ne se compensent pas avec les UE Stage et Recherche, qui doivent être chacune validée à 10/20. Les UE Stage et Recherche s'associent à une validation spécifique (validation du stage, rapport de stage, mémoire, soutenance...)

La réussite en M1 permet le passage en M2.

Les deux semestres ne se compensent pas, la non validation d'un semestre entraîne donc automatiquement la non validation de l'année. **L'autorisation de redoublement n'est pas automatique** et sera soumise à délibération du jury de fin d'année.

Règles de gestion des UE en contrôle continu intégral

Certaines Unités d'Enseignement (UE) sont évaluées uniquement en contrôle continu. Cela permet de suivre l'acquisition des connaissances au cours du semestre.

Modalités pour le contrôle continu intégral

L'évaluation en contrôle continu intégral :

- peut comporter des épreuves ou productions variées (par exemple, interrogations écrites, mémoires, interrogations orales, exposés, rapports, etc.) ;
- peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu ou projets à plusieurs étudiants) ;
- doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;
- peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre.

S1 M1 NEUROPSY 2025-2026			MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			8h30-10h30 Théories & modèles cognitifs (CM1) 3014	9h-12h Neuroanatomie et neuroimagerie fonctionnelles (CM) 3014	8h30-10h30 Neuropsychologie de l'enfant 1 (CM) 3014
			10h45-12h45 Théories & modèles cognitifs (CM2) 3014	 3014	10h45-12h45 Neuropsychologie de l'enfant 1 (TD) 3014
			13h30-15h30 Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles 1 (CM) 3014	13h-15h Projet de stage (TD) 3014 Alternance avec Pratiques scientifiques (TD) 1022	13h30-15h30 Statistiques appliquées (CM x 5 semaines) 1022 (Puis TD groupe 1 x 7 semaines) 3014
			15h45 - 17h45 Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles 1 (TD) 3014	15h15-17h15 Statistiques appliquées (TD groupe 2 x 7 semaines) 3014	